

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03277 Numéro SIREN : 432 623 338 Nom ou dénomination : O'CIRCUS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2018 sous le numéro de dépôt 24439

ANNEXES COMPTABLES EXERCICE 2017

SAS O'CIRCUS

39 route de noisy

93250 VILLEMOMBLE

Tél. 01 48 12 14 82

Fax. 01 48 12 14 84

Exercice clos le 31/12/2017

APE : 4711D—

SIRET : 43262333800014

Bilan Actif synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	21 478,00	18 728,00	2 750,00	2 750,00
Fonds commercial (1)	175 316,37		175 316,37	175 316,37
Autres immobilisations incorporelles	1,00	0,60	0,40	0,47
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	2 087 005,38	1 373 739,95	713 265,43	817 615,70
Installations techniques, matériel et outillage industriels	639 282,44	504 937,30	134 345,14	109 092,12
Autres immobilisations corporelles	4 327 225,70	3 078 428,30	1 248 797,40	509 771,28
Avances et acomptes	22 500,00		22 500,00	703 174,90
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Autres participations	8 165 806,00	485 500,00	7 680 306,00	1 009 306,00
Créances rattachées aux participations	8 745 958,99		8 745 958,99	6 455 537,32
Autres immobilisations financières	70 102,26		70 102,26	69 859,26
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 254 676,14	5 461 334,15	18 793 341,99	9 852 423,42
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	9 152,94		9 152,94	14 262,43
Marchandises	590 893,05		590 893,05	563 918,90
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	466 102,69	17 870,24	448 232,45	435 532,99
Autres créances	2 363 119,94		2 363 119,94	5 213 117,22
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 016,65		1 016,65	67 035,91
Disponibilités	178 338,67		178 338,67	327 959,48
Charges constatées d'avance (3)	4 553,00		4 553,00	6 349,65
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 613 176,94	17 870,24	3 595 306,70	6 628 176,58
TOTAL GENERAL	27 867 853,08	5 479 204,39	22 388 648,69	16 480 600,00
(1) Dont droit au bail			22 867,35	22 867,35

Bilan Passif synthétique

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 486 400,00	5 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 729 600,00	
Réserve légale	500 000,00	500 000,00
Report à nouveau	7 000 621,49	6 688 336,91
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	505 770,26	312 284,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 222 391,75	12 500 621,49
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		30 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		30 000,00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	675 013,32	772 759,46
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 487,21	241,76
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297 425,28	1 232 512,94
Dettes fiscales et sociales	387 622,56	330 948,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 665,15	253 790,76
Autres dettes	741 043,42	1 359 725,56
TOTAL DETTES	3 166 256,94	3 949 978,51
TOTAL GENERAL	22 388 648,69	16 480 600,00
 (1) Dont à plus d'un an (a)	 357 070,91	 446 894,06
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 809 186,03	3 503 084,45
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	228 119,26	237 378,71
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	17 377 374,67	16 361 171,55
Chiffre d'affaires net	17 377 374,67	16 361 171,55
Subventions d'exploitation	14 021,45	494,44
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	73 744,91	63 700,02
Autres produits	924,31	18,96
Total I	17 466 065,34	16 425 384,97
Achats de marchandises	12 798 552,79	11 901 890,17
Variations de stock	-26 974,15	128 116,48
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 794,00	2 707,28
Variations de stock	5 109,49	-10 213,14
Autres achats et charges externes (a)	1 512 952,21	1 343 189,28
Impôts, taxes et versements assimilés	178 669,15	169 473,30
Salaires et traitements	1 510 083,46	1 411 212,42
Charges sociales	533 785,10	499 091,13
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements	305 246,59	215 893,09
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 870,24	17 515,53
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		0,39
Autres charges	1 484,60	6 361,44
Total II	16 839 573,48	15 685 237,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	626 491,86	740 147,60
De participation (3)	154 000,00	205 000,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	97,30	122,93
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7,40
Total V	154 097,30	205 130,33
Intérêts et charges assimilées (4)	61 460,33	52 829,10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	119,81	5,92
Total VI	61 580,14	52 835,02
RESULTAT FINANCIER (V–VI)	92 517,16	152 295,31
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	719 009,02	892 442,91

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 037,22
Total produits exceptionnels (VII)		1 037,22
Sur opérations de gestion	116,09	506 348,89
Total charges exceptionnelles (VIII)	116,09	506 348,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-116,09	-505 311,67
Participation des salariés aux résultats (IX)	17 046,00	5 493,00
Impôts sur les bénéfices (X)	196 076,67	69 353,66
Total des produits (I+III+V+VII)	17 620 162,64	16 631 552,52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 114 392,38	16 319 267,94
BENEFICE OU PERTE	505 770,26	312 284,58
– Redevances de crédit-bail mobilier	2 687,57	16 615,44
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		-80,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS O'CIRCUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 22 388 649 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 505 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Les fonds de commerce sont présumé avoir une durée de vie non limitée et donc pas amortissable, mais cette présomption pourra être réfutée. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. Les éléments du fonds de commerce figurant à l'actif du bilan sont d'un montant de 152 449.02 €.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 95 866 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée - Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial	175 316,37			175 316,37
Autres immobilisations incorporelles	21 479,00			21 479,00
Immobilisations incorporelles (I)	196 795,37			196 795,37
Constructions	2 087 005,38			2 087 005,38
Installations techniques matériels et outillages industriels	579 677,89	59 604,55		639 282,44
Installations générales agencements divers	3 050 847,08	885 304,51		3 936 151,59
Matériel de transport	1 102,20			1 102,20
Autres immobilisations corporelles	1 072 880,48	62 706,33	723 114,90	412 471,91
Immobilisations corporelles (II)	6 791 513,03	1 007 615,39	723 114,90	7 076 013,52
Immobilisations financières (III)	8 020 202,58	8 961 664,67		16 981 867,25
Total général (I + II + III)	15 008 510,98	9 969 280,06	723 114,90	24 254 676,14

Annexe Abrégée - Amortissements

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		18 728,53	0,07		18 728,60
Total immobilisations incorporelles (I)		18 728,53	0,07		18 728,60
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	1 269 389,68	104 350,27		1 373 739,95
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	470 585,77	34 351,53		504 937,30
Installations générales agencements divers	10 ans	2 568 732,79	155 398,59		2 724 131,38
Matériel de transport	4 à 5 ans	1 102,20			1 102,20
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	342 048,59	11 146,13		353 194,72
Total immobilisations corporelles (II)		4 651 859,03	305 246,52		4 957 105,55
Total général (I + II)		4 670 587,56	305 246,59		4 975 834,15

Annexe Abrégée - Provisions

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	30 000,00		30 000,00	
Sur titres de participations	485 500,00			485 500,00
Sur comptes clients	17 515,53	17 870,24	17 515,53	17 870,24

Annexe Abrégée - Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	675 301,64	318 230,73	357 070,91	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297 425,28	1 297 425,28		
Autres dettes	1 193 530,02	1 193 530,02		

Annexe Abrégée - Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	8 816 061,25		8 816 061,25
Créances de l'actif circulant	2 829 222,63	2 829 222,63	
Charges constatées d'avance	4 553,00	4 553,00	

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 250	160,00
Titres émis pendant l'exercice	15 540	160,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	46 790	160,00
La valeur nominale des titres est de : 160 €		

Produits à recevoir

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 – CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 390	5 465
	14 390	5 465
Autres créances		
448700 – ETAT PRODUITS A RECEVOIR	835	835
	835	835
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	15 225	6 300

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Charges constatées d'avance		
486000 – CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 553	6 350
	4 553	6 350
Total général	4 553	6 350

Synthèse des CAP

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 708,91
Emprunts et dettes financières divers	288,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 136,96
Dettes fiscales et sociales	289 078,88
Total	504 213,07

Synthèse des CCA

	Montant
Charges d'exploitation	4 553,00
Total	4 553,00

Synthèse des PAR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 389,53
Autres créances	835,00
Total	15 224,53

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de marchandises	17 377 374,67		17 377 374,67
TOTAL	17 377 374,67		17 377 374,67

Effectif

	Personnel Moyen	Personnel mis Handicapés
Total effectif au 31.12.2017	49,00	1,00

Ventilation de l'IS

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	719 009,02	196 076,67	522 932,35
+ Résultat exceptionnel	-116,09		-116,09
– Participations des salariés	17 046,00		17 046,00
Résultat comptable	605 980,68	196 076,67	505 770,26
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impact des évaluations dérogatoires

	Montant
<i>Résultat de l'exercice après impôts</i>	505 770,26
+ Impôts sur les bénéfices	196 076,67
+ Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	17 046,00
+ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116,09
Résultat avant impôt	719 009,02
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	719 009,02

Engagements donnés

	Montant en euros
Emile Zola : Caution Banque Populaire construction centre commercial : 2 400 000 €	

Valorisation du CICE

	Montant
CICE (Dédutions diverses)	95 866,25
Le CICE est destiné aux investissements & au maintien des salaires.	

Détail Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fond commercial	175 316,37		175 316,37	

Engagement retraite

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (à détailler)											
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
Victor Hugo	855 000,00	-858 735,27	56,78	485 351,00				0,00	-384,56		
O'Portun	1 036 000,00	5 197 309,00	100,00	6 216 000,00				6 766 572,00	201 753,00		
2. Participations (à détailler)											
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
Frais Courneuve	70 000,00	-843 994,00	40,00	10 000,00				36 769 433,00	-1 324 782,00		
Draconis	500,00	-1 456,76	35,00	175,00				0,00	-451,40		
L'Avtou	500 000,00	1 762 565,66	25,00	10 000,00				1 901 468,55	-379 956,62		
Frais Pierrefitte	10 000,00	-12 612,00	40,00	4 000,00				0,00	-1 501,00		
Emile Zola	1 000,00	241 026,20	10,00	100,00				0,00	-42 049,00		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											
Terra Nobilis	180 600,00	2 190 153,00	0,99	979 000,00				3 573 542,00	4 338 014,00		
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan
(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		8 164 206,00	
Autres dettes		9 198,89	
Autres créances			
Créances rattachées à des participations		8 745 958,99	
	Frais courneuve	597 932,75	
	Lavtou	2 185 128,70	
	Draconis	3 907,94	
	Victor Hugo	14 761,63	
	Terra Nobilis	2 080 326,60	
	Emile Zola	3 863 881,57	

Notes sur le Bilan

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte du résultat de l'exercice, sont de : 5 350 €. Ces honoraires sont uniquement liés à la certification des comptes.

O'CIRCUS
Société par actions simplifiée
au capital de 7 486 400 euros
Siège social : 39, Route de Noisy, 93250 VILLEMOMBLE
432 623 338 RCS Bobigny

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 505 770,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 505 770,26 euros
Affecté en intégralité au compte report à nouveau
Qui se trouve ainsi porté de 7 000 621,49 euros
A 7 506 391,75 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Céline QUATTRUCCI



O'CIRCUS

Société par actions simplifiée au capital de 7.486.400 euros

Siège social : 39, route de Noisy
93250 VILLEMOMBLE

R.C.S. BOBIGNY B 432 623 338

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

O'CIRCUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **O'CIRCUS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 juin 2018.

VAL AUDIT
Société de commissaires aux comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	21 478	18 728	2 750	2 750
Fonds commercial (1)	175 316		175 316	175 316
Autres immobilisations incorporelles	1	1		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	2 087 005	1 373 740	713 265	817 616
Installations techniques, matériel et outillage industriels	639 282	504 937	134 345	109 092
Autres immobilisations corporelles	4 327 226	3 078 428	1 248 797	509 771
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	22 500		22 500	703 175
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 165 806	485 500	7 680 306	1 009 306
Créances rattachées aux participations	8 745 959		8 745 959	6 455 537
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70 102		70 102	69 859
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 254 676	5 461 334	18 793 342	9 852 423
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	9 153		9 153	14 262
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	590 893		590 893	563 919
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	466 103	17 870	448 232	435 533
Autres créances	2 363 120		2 363 120	5 213 117
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	1 017		1 017	67 036
Disponibilités	178 339		178 339	327 959
Charges constatées d'avance (3)	4 553		4 553	6 350
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 613 177	17 870	3 595 307	6 628 177
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 867 853	5 479 204	22 388 649	16 480 600
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 486 400	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 729 600	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500 000	500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 000 621	6 688 337
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	505 770	312 285
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 222 392	12 500 621
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		30 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		30 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	675 013	772 759
Emprunts et dettes financières diverses (3)	9 487	242
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297 425	1 232 513
Dettes fiscales et sociales	387 623	330 948
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	55 665	253 791
Autres dettes	741 043	1 359 726
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	3 166 257	3 949 979
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 388 649	16 480 600
 (1) Dont à plus d'un an (a)	357 071	446 894
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 809 186	3 503 084
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	228 119	237 379
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	17 377 375		17 377 375	16 361 172
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net	17 377 375		17 377 375	16 361 172
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			14 021	494
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			73 745	63 700
Autres produits			924	19
Total produits d'exploitation (I)			17 466 065	16 425 385
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 798 553	11 901 890
Variations de stock			-26 974	128 116
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 794	2 707
Variations de stock			5 109	-10 213
Autres achats et charges externes (a)			1 512 952	1 343 189
Impôts, taxes et versements assimilés			178 669	169 473
Salaires et traitements			1 510 083	1 411 212
Charges sociales			533 785	499 091
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			305 247	215 893
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 870	17 516
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 485	6 361
Total charges d'exploitation (II)			16 839 573	15 685 237
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			626 492	740 148
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			154 000	205 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			97	123
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				7
Total produits financiers (V)			154 097	205 130
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			61 460	52 829
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			120	6
Total charges financières (VI)			61 580	52 835
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			92 517	152 295
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			719 009	892 443

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 037
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		1 037
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	116	506 349
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	116	506 349
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	-116	-505 312
Participation des salariés aux résultats (IX)	17 046	5 493
Impôts sur les bénéfices (X)	196 077	69 354
Total des produits (I+III+V+VII)	17 620 163	16 631 553
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 114 392	16 319 268
BENEFICE OU PERTE	505 770	312 285
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	2 688	16 615
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		-80
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS O'CIRCUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 22 388 649 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 505 770 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les malis de fusion et les logiciels.

Les fonds de commerce sont présumé avoir une durée de vie non limitée et donc pas amortissable, mais cette présomption pourra être réfutée. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui

Conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. Les éléments du fonds de commerce figurant à l'actif du bilan sont d'un montant de 152 449.02 €.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 95 866 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Annexe Abrégée - Immobilisations

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Fonds commercial	175 316,37			175 316,37
Autres immobilisations incorporelles	21 479,00			21 479,00
Immobilisations incorporelles (I)	196 795,37			196 795,37
Constructions	2 087 005,38			2 087 005,38
Installations techniques matériels et outillages industriels	579 677,89	59 604,55		639 282,44
Installations générales agencements divers	3 050 847,08	885 304,51		3 936 151,59
Matériel de transport	1 102,20			1 102,20
Autres immobilisations corporelles	1 072 880,48	62 706,33	723 114,90	412 471,91
Immobilisations corporelles (II)	6 791 513,03	1 007 615,39	723 114,90	7 076 013,52
Immobilisations financières (III)	8 020 202,58	8 961 664,67		16 981 867,25
Total général (I + II + III)	15 008 510,98	9 969 280,06	723 114,90	24 254 676,14

Annexe Abrégée - Amortissements

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		18 728,53	0,07		18 728,60
Total immobilisations incorporelles (I)		18 728,53	0,07		18 728,60
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	1 269 389,68	104 350,27		1 373 739,95
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	470 585,77	34 351,53		504 937,30
Installations générales agencements divers	10 ans	2 568 732,79	155 398,59		2 724 131,38
Matériel de transport	4 à 5 ans	1 102,20			1 102,20
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	342 048,59	11 146,13		353 194,72
Total immobilisations corporelles (II)		4 651 859,03	305 246,52		4 957 105,55
Total général (I + II)		4 670 587,56	305 246,59		4 975 834,15

Annexe Abrégée - Provisions

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	30 000,00		30 000,00	
Sur titres de participations	485 500,00			485 500,00
Sur comptes clients	17 515,53	17 870,24	17 515,53	17 870,24

Annexe Abrégée - Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	675 301,64	318 230,73	357 070,91	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 297 425,28	1 297 425,28		
Autres dettes	1 193 530,02	1 193 530,02		

Annexe Abrégée - Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	8 816 061,25		8 816 061,25
Créances de l'actif circulant	2 829 222,63	2 829 222,63	
Charges constatées d'avance	4 553,00	4 553,00	

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	31 250	160,00
Titres émis pendant l'exercice	15 540	160,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	46 790	160,00
La valeur nominale des titres est de : 160 €		

Produits à recevoir

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 – CLIENTS FACTURES A ETABLIR	14 390	5 465
	14 390	5 465
Autres créances		
448700 – ETAT PRODUITS A RECEVOIR	835	835
	835	835
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	15 225	6 300

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Charges constatées d'avance		
486000 – CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 553	6 350
	4 553	6 350
Total général	4 553	6 350

Synthèse des CAP

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 708,91
Emprunts et dettes financières divers	288,32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 136,96
Dettes fiscales et sociales	289 078,88
Total	504 213,07

Synthèse des CCA

	Montant
Charges d'exploitation	4 553,00
Total	4 553,00

Synthèse des PAR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 389,53
Autres créances	835,00
Total	15 224,53

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de marchandises	17 377 374,67		17 377 374,67
TOTAL	17 377 374,67		17 377 374,67

Effectif

	Personnel Moyen	Personnel mis Handicapés
Total effectif au 31.12.2017	49,00	1,00

Ventilation de l'IS

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	719 009,02	196 076,67	522 932,35
+ Résultat exceptionnel	-116,09		-116,09
– Participations des salariés	17 046,00		17 046,00
Résultat comptable	605 980,68	196 076,67	505 770,26
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impact des évaluations dérogatoires

	Montant
<i>Résultat de l'exercice après impôts</i>	505 770,26
+ Impôts sur les bénéfices	196 076,67
+ Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	17 046,00
+ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116,09
Résultat avant impôt	719 009,02
<i>Variation des provisions réglementées</i>	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	719 009,02

Engagements donnés

	Montant en euros
Emile Zola : Caution Banque Populaire construction centre commercial : 2 400 000 €	

Valorisation du CICE

	Montant
CICE (Dédutions diverses)	95 866,25
Le CICE est destiné aux investissements & au maintien des salaires.	

Détail Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fond commercial	175 316,37		175 316,37	

Engagement retraite

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (à détailler)											
(+ de 50 % du capital détenu par la société).											
Victor Hugo	855 000,00	-858 735,27	56,78	485 351,00				0,00	-384,56		
O'Portun	1 036 000,00	5 197 309,00	100,00	6 216 000,00				6 766 572,00	201 753,00		
2. Participations (à détailler)											
(10 à 50 % du capital détenu par la société).											
Frais Courneuve	70 000,00	-843 994,00	40,00	10 000,00				36 769 433,00	-1 324 782,00		
Draconis	500,00	-1 456,76	35,00	175,00				0,00	-451,40		
L'Avtou	500 000,00	1 762 565,66	25,00	10 000,00				1 901 468,55	-379 956,62		
Frais Pierrefitte	10 000,00	-12 612,00	40,00	4 000,00				0,00	-1 501,00		
Emile Zola	1 000,00	241 026,20	10,00	100,00				0,00	-42 049,00		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											
Terra Nobilis	180 600,00	2 190 153,00	0,99	979 000,00				3 573 542,00	4 338 014,00		
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)											
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan
(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		8 164 206,00	
Autres dettes		9 198,89	
Autres créances			
Créances rattachées à des participations		8 745 958,99	
	Frais courneuve	597 932,75	
	Lavtou	2 185 128,70	
	Draconis	3 907,94	
	Victor Hugo	14 761,63	
	Terra Nobilis	2 080 326,60	
	Emile Zola	3 863 881,57	

Notes sur le Bilan

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, figurant au compte du résultat de l'exercice, sont de : 5 350 €. Ces honoraires sont uniquement liés à la certification des comptes.